

MINISTERE DES TRANSPORTS

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

COMMUNIQUE DE PRESSE
RELATIF A L'ARRESTATION DU CHAUFFEUR DE TAXI 2802 HY 01

Le lundi 25 novembre 2024, les réseaux sociaux ont fait un large écho de la conduite indécate du chauffeur de taxi immatriculé 2802 HY 01 sur le pont Général De Gaulle, en direction de la commune de Treichville.

Grâce aux dispositifs combinés de la Police Nationale et du Ministère des Transports, le conducteur concerné a été retrouvé et mis aux arrêts.

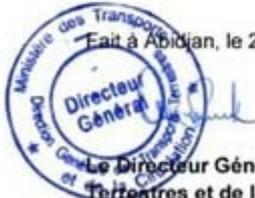
Sans préjudice des poursuites pénales encourues pour « mise en danger de la vie d'autrui », **le Ministre des Transports, Monsieur Amadou KONE a instruit les services de la Direction Générale des Transports Terrestres et de la Circulation aux fins de faire comparaître le conducteur devant la commission de suspension et de retrait de permis de conduire pour répondre de ses agissements.**

Le Ministre des Transports exprime sa gratitude et sa reconnaissance à l'endroit de la Police Nationale et de toutes les personnes qui ont contribué à l'arrestation du conducteur concerné.

Il invite enfin l'ensemble des usagers de la route et plus particulièrement tous les conducteurs à s'inscrire résolument dans la dynamique de la sécurité routière.

STOP A L'INCIVISME SUR LA ROUTE

Fait à Abidjan, le 27 novembre 2024



**Le Directeur Général des Transports
Terrestres et de la Circulation (DGTC)**

Oumar SACKO